

# VISAS

BSB rappelle que la demande de visa est une démarche personnelle pour laquelle seul(e) l'étudiant(e) est responsable et autonome.

BSB met à disposition des informations relatives à la demande de visa et reste à disposition des étudiants pour leur transmettre tous les documents liés à leur scolarité dont ils auraient besoin.

## A savoir :

- Le passeport et le visa sont 2 éléments indissociables. Il faut impérativement un passeport en cours de validité (jusqu'à au moins 6 mois après la date de retour) pour faire une demande de visa.
- La demande de visa se fait auprès des ambassades et consulats du pays de destination
- Les dépôts de demande se font en ligne, par courrier ou en rdv physique suivant les pays.
- Seuls les ambassades et consulats ont l'autorité nécessaire sur le traitement et l'approbation des dossiers de demande. BSB et l'établissement partenaire ne peuvent pas intervenir dans les délais de traitement des dossiers, ni dans la réponse donnée à une demande.
- La demande de visa doit se faire après avoir reçu la lettre d'acceptation (confirmation d'inscription) de la part de l'établissement partenaire.
- Les délais d'obtention d'un visa peuvent prendre plusieurs mois.

**IMPORTANT!** Les informations détaillées ci-dessous concernent les ressortissants de nationalité française qui feront leur demande avec un passeport français. Pour les étudiants de nationalité étrangère qui feront une demande avec un passeport autre que français, BSB vous invite à vous rapprocher du consulat ou ambassade de votre pays pour connaître la procédure qui s'applique à votre nationalité.

Les démarches de demande de visa sont fixées par les gouvernements étrangers via les consulats et ambassades et peuvent évoluer à tout moment. BSB recommande aux étudiants de consulter le site du ministère des Affaires Etrangères [France Diplomatie](https://www.diplomatie.gouv.fr/fr) avant de faire leur demande pour avoir les dernières informations à jour.

Les informations ci-dessous sont les informations en vigueur à **date du 02 septembre 2022** :

## AFRIQUE DU SUD



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Study visa (Study permit)

Dépôt de dossier : dossier papier

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : contacter l'ambassade

Coût du visa : 425 Rands soit 33€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) : <http://www.dha.gov.za/index.php/immigration-services/types-of-visas>

## ARGENTINE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Student visa – 365 days

Dépôt de dossier : en ligne

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : OUI

Coût du visa : 150 USD soit 150€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) : <https://cancilleria.gob.ar/en/services/visas/student-visa-365-days>

## AUSTRALIE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Student visa – Subclass 500

Dépôt de dossier : en ligne

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa : AUD 650\$ soit 450€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :  
<https://immi.homeaffairs.gov.au/visas/getting-a-visa/visa-listing/student-500#HowTo>

## BRESIL



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Visa temporaire – VITEM IV

Dépôt de dossier : en ligne

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : OUI

Coût du visa : 110€

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :  
<https://www.gov.br/mre/pt-br/consulado-paris/servicos-consulares/visas/types-de-visas/visa-temporaria/vitem-iv-etudiants-stagiaires>

## CAMBODGE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Visa d'affaire E (sous-catégorie ES)

Durée : 1 mois à prolonger sur place jusqu'à 12 mois

Dépôt de dossier (+ retrait du visa) : à l'ambassade à Paris (réception du visa sous 48h jours ouvrables)

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : OUI

Coût du visa : 40€

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) : <https://www.ambcambodgeparis.info/visa-entree-cambodge>

## CANADA



- Etudiants en semestre (moins de 6 mois) : pas besoin de visa, seule l'AVE (Autorisation de Voyage Electronique) est **obligatoire**
  - Demande d'AVE : en ligne au plus tard 72h avant le départ
  - Coût de l'AVE : CAN 7\$ soit environ 6€
  
- Etudiants en double-diplôme (plus de 6 mois) : visa étudiant **obligatoire**.
  - Nom du visa : Permis d'étude (Study permit)
  - Coût du Permis d'étude : CAN 150\$ soit environ 115€
  - Dépôt de dossier : en ligne
  - RDV physique en ambassade ou consulat : NON mais **prise des empreintes digitales obligatoire** dans un centre agréé (la liste est disponible sur le site de l'IRCC – voir ci-dessous).
  - Pas besoin de faire une demande d'AVE, l'AVE est déjà compris dans le Permis d'étude.
  - Pour les étudiants partant au Québec uniquement : CAQ (Certificat d'acceptation du Québec) **obligatoire**. La demande se fait en ligne. Le CAQ coûte CAN 120\$ soit environ 92€.

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :  
<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada.html>

## CHILI



Un visa étudiant **n'est pas obligatoire** pour les semestres de moins de 6 mois.

Démarche : les étudiants français peuvent entrer au Chili avec un visa touristique (*permiso de residencia transitoria, subcategoría: "Extranjeros que ingresan al país con fines de estudios, de gestión de negocios, familiares u otros similares*») valable pendant 90 jours, puis le renouveler sur place pour 90 jours supplémentaires.

Délivrance du *permiso residencia transitoria* à l'arrivée à l'aéroport.

Coût du permis : gratuit puis USD \$100 pour le renouvellement (environ 100€)

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à préparer) : <https://serviciomigraciones.cl/>

## CHINE (hors Hong Kong)



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les étudiants en semestre.

Nom du visa : Visa étudiant courte durée X2 (max. 180 jours)

Dépôt de dossier (+ retrait du visa) : à l'ambassade à Paris ou par voie postale

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : OUI

Coût du visa : 126€ ou 162€ (si envoi par courrier)

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à préparer) : [https://www.visaforchina.cn/PAR2\\_FR/](https://www.visaforchina.cn/PAR2_FR/)

## COLOMBIE



Un visa étudiant **n'est pas obligatoire** pour les semestres de moins de 6 mois.

Démarche : les étudiants français peuvent entrer en Colombie avec un permis « PID » valable pendant 90 jours, puis le renouveler sur place pour 90 jours supplémentaires.

Délivrance du « PID » à l'arrivée à l'aéroport.

Coût du permis : gratuit puis USD \$28 pour le renouvellement (environ 28€)

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à préparer) :

[https://www.cancilleria.gov.co/tramites\\_servicios/visa/requisitos](https://www.cancilleria.gov.co/tramites_servicios/visa/requisitos)

## COREE DU SUD



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Student visa D-2-6

Dépôt de dossier : par voie postale

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa : 125€

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

[https://visaforkorea.eu.factory.iomdev.org/sites/g/files/tmzbd12046/files/2022-08/PARIS\\_HOW\\_TO\\_APPLY\\_STUDENTS\\_V2.pdf](https://visaforkorea.eu.factory.iomdev.org/sites/g/files/tmzbd12046/files/2022-08/PARIS_HOW_TO_APPLY_STUDENTS_V2.pdf)

## EMIRATS ARABES UNIS



Un visa étudiant **est obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Visa étudiant (entry permit)

Dépôt de dossier : en ligne via l'établissement partenaire

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa :

1. 1800€ environ avant arrivée pour faire le dossier
2. Demande de remboursement d'une partie des frais de visa à faire avant le départ
3. Coût réel du visa : 850€ environ

Site de l'ambassade ou consulat : <https://www.mofaic.gov.ae/fr-FR/Missions/Paris>

## ETATS-UNIS



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : J-1

Dépôt de dossier : pré-demande en ligne

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : OUI (attendre réception du DS-2019 envoyé par courrier par l'université pour rdv)

Coût du visa : 160€ (frais SEVIS) + 140€ (frais visa) soit 300€ environ.

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) : <https://travel.state.gov/content/travel/en/us-visas/study/exchange.html>

## EUROPE (dont Turquie)

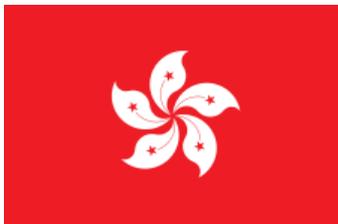


Les étudiants français n'ont **pas besoin de visa** pour les semestres et double-diplômes en Europe. Seule une carte d'identité ou un passeport en cours de validité jusqu'à la fin de la mobilité est obligatoire. Sont concernés les pays suivants :

Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie.

**ATTENTION** : un **visa est obligatoire** pour les mobilités de **plus de 180 jours au Royaume-Uni**. Voir la section concernée.

## HONG KONG



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Student visa / entry permit

Dépôt de dossier : dossier via université partenaire

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa : 230 HKD soit 30€ environ.

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://www.immd.gov.hk/eng/services/visas/study.html#firstTab>

## INDE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Student visa (sous-catégorie S-1)

Dépôt de dossier : en ligne via VFS Global

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : OUI

Coût du visa : 90€ environ (+25€ si réception par courrier)

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://www.eoiparis.gov.in/page/visa-services/>

## INDONESIE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Socio-culturel échange universitaire (durée 60 jours/ validité 90 jours à renouveler)

Dépôt de dossier : en ligne avec l'aide de l'université partenaire (sponsor)

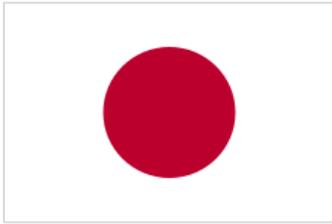
RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa : 55€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://visa-online.imigrasi.go.id/index.xhtml>

## JAPON



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : visa étudiant « Titulaire du Certificate of Eligibility »

Dépôt de dossier : pré-demande en ligne

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : OUI (attendre réception du CoE envoyé par courrier par l'université pour rdv)

Coût du visa : 23€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

[https://www.fr.emb-japan.go.jp/itpr\\_fr/coe.html](https://www.fr.emb-japan.go.jp/itpr_fr/coe.html)

## KAZAKHSTAN



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : visa étudiant

Dépôt de dossier : via université partenaire

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa : 76€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://www.gov.kz/?lang=en>

## MALAISIE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Student Pass via eVAL (Visa Approval Letter) + SEV (Single Entry Visa)

Dépôt de dossier : en ligne via la plateforme EMGS

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa : 210€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://visa.educationmalaysia.gov.my/>

## MAROC



Les étudiants français **n'ont pas besoin de visa** pour les semestres **de moins de 90 jours**.

Semestre de plus de 90 jours, 2 options possibles :

- Sortir du territoire marocain avant la fin des 90 jours et revenir (le compteur est remis à zéro)
- Prendre attache auprès du service de l'immigration et solliciter une prolongation de l'autorisation de séjour (qui ne pourra pas excéder trois mois)

Coût du renouvellement de l'autorisation de séjour : N/A

Site de l'ambassade ou consulat :

<https://www.consulat.ma/fr>

## MEXIQUE



Les étudiants français n'ont pas besoin de visa pour les semestres de moins de 180 jours.

Site de l'ambassade ou consulat :

<https://embamex.sre.gob.mx/francia/index.php/fr/>

## NOUVELLE-ZELANDE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Exchange Student visa

Dépôt de dossier : en ligne

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa : \$430 NZD soit 265€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://www.immigration.govt.nz/>

## PEROU



Le visa n'est **pas systématiquement obligatoire** pour les semestres et double-diplômes. Chaque université partenaire impose ou non l'obligation de visa.

- **Si non obligatoire** : les étudiants français peuvent entrer sur le territoire sans visa (pour 90 jours) puis changer leur statut migratoire une fois sur place pour rester 180 jours. Pré-demande en ligne puis RDV sur place aux Services de l'immigration : <https://www.gob.pe/migraciones>
- **Si visa imposé par l'université partenaire** : les démarches se font via le partenaire. Le visa sera **à retirer au Consulat à Paris** avant le départ. A ce jour (05/09/2022), seule l'Universidad del Pacifico impose un visa.

Coût du visa : environ 15€ (à confirmer)

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<http://www.consulado.pe/es/paris/tramite/Paginas/Visas/Visa-Etudiant.aspx>

## PHILIPPINES



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

2 étapes (Ateneo enverra la procédure et aidera dans les démarches) :

- **Avant départ** (à demander auprès de l'ambassade) : Temporary Visitor's Visa (9A) valide 59 jours.
- **Une fois sur place** : Special Study Permit (SSP) – Ateneo aide les étudiants dans les démarches d'obtention

Coût du visa (TBC) : SSP 70€ environ + Temporary visa 150€ environ

Site de l'ambassade ou consulat : <https://dfa.gov.ph/guidelines-requirements>  
ou <https://immigration.gov.ph/>

## ROYAUME-UNI



- Etudiants en semestre (moins de 6 mois) : **pas besoin de visa**. Un passeport en cours de validité est obligatoire.
- Etudiants en double-diplôme (plus de 6 mois) : **visa obligatoire**.
  - Nom du visa : Student Visa
  - Coût du visa : £363 soit 425€ environ
  - Coût supplémentaire : healthcare surcharge à partir de £624 soit 730€ environ
  - Dépôt du dossier : en ligne
  - RDV physique en ambassade ou consulat : NON

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :  
<https://www.gov.uk/student-visa/apply?step-by-step-nav=cafcc40a-c1ff-4997-adb4-2fef47af194d>

## RUSSIE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Visa étudiant ordinaire

Dépôt de dossier : dossier papier à déposer à l'ambassade

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : OUI

Coût du visa : 150€ environ

A savoir : Un certificat de dépistage HIV 1 et 2 est demandé.

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://france.mid.ru/fr/consulats/visas/infovisa/>

## SENEGAL



Les étudiants français **n'ont pas besoin de visa** pour les semestres de **moins de 90 jours**.

Si le semestre dure plus de 90 jours, les formalités sont à confirmer avec l'ISM Dakar : <https://www.consulsen-paris.com/Demande-de-visa-107>

## SINGAPOUR



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Student's Pass

Dépôt de dossier : en ligne via l'université partenaire

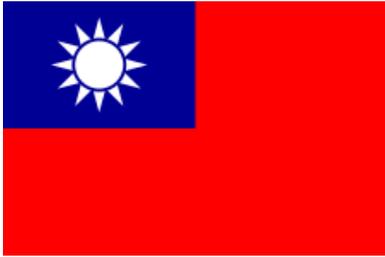
RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa : 65€ environ

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<https://www.ica.gov.sg/reside/STP/apply>

# TAIWAN



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

- Etudiants **en semestre** :
  - Nom du visa : Visa Etudes/échange universitaire
  - Dépôt de dossier : Après avoir reçu l'autorisation de l'université partenaire (au consulat ou par voie postale)
  - RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON (possibilité de faire un demande et retrait par voie postale)
  - Coût du visa : 47€
  - Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) : [https://www.roc-taiwan.org/fr\\_fr/post/19461.html](https://www.roc-taiwan.org/fr_fr/post/19461.html)
  
- Etudiants **en double-diplôme** :
  - Nom du visa : Visa Etudes en formation diplômante
  - Dépôt de dossier : Après avoir reçu l'autorisation de l'université partenaire (au consulat ou par voie postale)
  - RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON (possibilité de faire un demande et retrait par voie postale)
  - Coût du visa : 63€
  - Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) : [https://www.roc-taiwan.org/fr\\_fr/post/8905.html](https://www.roc-taiwan.org/fr_fr/post/8905.html)

## THAILANDE



Un visa étudiant est **obligatoire** pour les semestres et double-diplômes.

Nom du visa : Visa non-immigrant ED (90 jours à renouveler sur place)

Dépôt de dossier : en ligne

RDV physique en ambassade ou consulat obligatoire : NON

Coût du visa : 70€

Site de l'ambassade ou consulat (instructions et documents à transmettre) :

<http://www.thaiembassy.fr/fr/visa-rdv/les-types-de-visa-et-les-documents-necessaires/visa-non-immigrant-ed/>

Site demande de visa: <https://www.thaievisa.go.th/>

## URUGUAY



Un visa étudiant **n'est pas obligatoire** pour les semestres de moins de 6 mois.

Démarche : les étudiants français obtiendront un permis de séjour valable 90 jours à leur arrivée à l'aéroport. Il faudra renouveler ce permis avant expiration auprès du Service d'Immigration.

Site de l'ambassade ou consulat :

[https://migracion.minterior.gub.uy/index.php?option=com\\_content&view=article&id=1280](https://migracion.minterior.gub.uy/index.php?option=com_content&view=article&id=1280)